

## Colloque vélo du 6 mai 2022 : rapport de l'atelier consacré au projet « Happy Streets ».

Voir PPT présentés lors de ces ateliers

### Présentation du Gracq :

- Association sans appartenance politique
- Mission : représenter les cyclistes et défendre leurs intérêts.
- 17.000 membres
- Présent dans 157 communes.

### Présentation de Pro Velo

- L'association Pro Velo fête ses 30 ans cette année.
- Objectifs :
  - Soutenir
  - Enseigner
  - Promouvoir
  - Accompagner la politique cycliste

### Contexte de la campagne Happy Streets

- Nous vivons une transition sans précédent.
- L'espace public est encore largement consacré à la voiture.
- Cohabitation parfois difficile entre piétons, cyclistes et automobilistes qui peut mener à des comportements dangereux et agressifs. Même sur les réseaux sociaux, on peut avoir un déchaînement.

### Objectif de la campagne Happy Streets

Favoriser la bonne cohabitation et la courtoisie sur nos routes.

Réflexion positive autour de la cohabitation dans un espace public en mutation, au travers de différentes initiatives : actions de sensibilisation, communication, formations et podcasts.

Des vidéos ont été réalisées à destination du grand public pour essayer de décortiquer le phénomène de l'agressivité en profondeur.

### Rappels de psychologie

4 émotions : joie, tristesse peur et colère.

Peur et colère vont mener à l'agressivité.

Peur : vient du fait qu'on ne se sent pas en sécurité.

Colère : sentiment d'injustice (je ne me sens pas respecté dans mon droit).

Voir la vidéo sur la courtoisie.

### 3 piliers de la bonne cohabitation

- bonnes infrastructures
- respect du code de la route
- courtoisie

De mauvais aménagements sont source de problèmes.

Le code de la route est difficile à connaître et évolue constamment.

Mais, même avec des infrastructures et un code de la route adaptés, si pas courtoisie → agressivité.

#### 1. Code de la route

En tant que pouvoir public, il est possible de

- rappeler certaines spécificités du code de la route ;
- assurer que le code soit respecté (sanctions administratives au niveau communal et communiquer là-dessus) ;
- organiser des formations ;
- mettre en place des campagnes.

Beaucoup de conflits et frustrations naissent d'une mauvaise connaissance du code de la route.

Petit quizz sur le code de la route :

1° Q sur les signaux B22 et B23.

2° Q : Sur le fait de rouler à 2 de front.

Explications sur le fait de rouler à deux de front. Attention que, sur les bandes bus autorisées aux cyclistes, il n'est pas autorisé de rouler à 2 de front.

3° Q : Rouler sur le passage pour piétons. Rien ne l'interdit dans le code mais si on reste sur son vélo, pas de priorité. Si le cycliste marche à côté, il est alors prioritaire en tant que piéton.

4° Q : La distance latérale à respecter pour dépasser un cycliste est d'1 mètre en agglomération et d'1 mètre 50 minimum hors agglomération. Cela s'aligne sur d'autres codes de la route dans d'autres pays. On a donc augmenté la distance latérale de dépassement hors agglomération.

5° Q : Obligation de rouler sur des bandes suggérées (soir rouge soit avec logo vélo et chevrons) ? → Non.

6° Q : Dans un SUL : est-ce que le cycliste doit céder le passage aux véhicules qui arrivent en face ? Non, pas de priorité. C'est de la courtoisie. Les SUL ont 18 ans cette année. Ce n'est pas là qu'il y a des accidents. Important donc de sensibiliser dans la commune à cela quand on installe un SUL.

Fabian Lorent témoigne : ils ont de plus en plus de formations pour les citoyens. Et ils se rendent compte combien les gens qui suivent les formations méconnaissent le code de la route cycliste. Et généralement, ils sont super contents à la fin d'avoir été informés lors de la formation.

Fabian Lorent dit qu'il faut vraiment que les cyclistes respectent le code, soient courtois et fassent un sourire aux automobilistes. Il demande aux cyclistes de reconnaître la courtoisie des automobilistes, car 9 automobilistes sur 10 font preuve de courtoisie envers les cyclistes.

But de la formation Pro Velo pour les adultes : acquérir de l'assurance dans la circulation en tant que cycliste. Parce qu'il y a de la peur chez les cyclistes qui viennent en formation. Après 2 ou 3 heures de formation, cela change déjà.

## 2. Infrastructures

En tant que pouvoir public, il est possible de :

- Consulter les catégories d'utilisateurs avant la réalisation d'un projet de réaménagement ;
- Consulter les guides de recommandations existants tels que la Sécuritéthèque ;
- Faire adhérer la commune au principe STOP.

Beaucoup de conflits et frustrations naissent d'aménagements mal conçus ou de fausses bonnes idées.

Quand on roule en voiture, le besoin est le suivant : pas trop d'embouteillages et une place de stationnement.

Quel besoin quand on est cycliste ? Arriver en vie.

Est-ce que ces besoins sont au même niveau ?

Photos d'aménagements fous pour les cyclistes et usagers actifs.

Exemple de mauvaise idée : un trottoir partagé pour les cyclistes et les piétons.

Bonnes idées d'aménagements :

- Panneaux B22 et B23
- SUL
- Rues scolaires
- Limitation vitesse à du 30
- ...

Attention aux rues cyclables : faciles à mettre en place mais pas adaptées à toutes les situations.

Exemple de mauvaise idée : une rue cycliste en côte où le cycliste va rouler à 8 km/h et l'automobiliste ne pourra pas dépasser → frustration de l'automobiliste.

30 km/h réduit par 5 le risque de décès.

## 3. Courtoisie

En tant que pouvoir public, il est possible de :

- Sensibiliser sur le terrain et dans les médias communaux ;
- Organiser des campagnes comme la « Semaine de la courtoisie au volant », qui existe depuis 2001 ;
- Partager les posts de Pro Velo et du GRACQ

Les comportements qui agacent le plus les usagers (Etude Vias) :

1) Cyclistes vs automobilistes

- Automobilistes stationnés sur les pistes cyclables
- Oubli du clignotant
- Gsm au volant
- Ouverture de la portière sans regarder

2) Cyclistes vs piétons

- Piétons qui traversent sans regarder
- Piétons qui traversent au rouge
- Piétons distraits par leur gsm.

3) Piétons vs cyclistes

- Cyclistes qui roulent sur le trottoir
- Se faire griller la priorité au passage pour piétons
- cyclistes qui n'utilisent pas leur sonnette.

4) Automobilistes vs cyclistes

- Cyclistes qui roulent sans éclairage
- Cyclistes pas assez visibles
- Cyclistes qui roulent sur la route alors qu'une piste cyclable existe.

Vidéo de jeunes enfants cycliste qui disent les soucis en tant que cyclistes. On la trouve sur la page Happy Streets de Pro Velo.

Questions réponses

- Piste qui s'arrête → priorité au cycliste.
- La compétence de rouler à vélo s'érode de plus en plus. Un GAL explique qu'il fait passer le « brevet du cycliste » (sic !). Il demande d'inscrire « rouler à vélo » dans les compétences à acquérir. Pro Velo explique que ce n'est pas du tout une priorité pour la Fédération Wallonie Bruxelles et qu'il faut tenir compte de la capacité autonome sur la voirie à vélo : 10 ans. C'est grâce à la Région et d'autres initiatives qu'on soutient les apprentissages pour former des acteurs locaux. Chez Pro Velo : 18 formateurs.

- La voie centrale banalisée : est-ce qu'il est possible de l'intégrer dans le code ? Cela arriverait au moins de juin. Mais il faut que ça passe encore au Conseil d'Etat. C'est un aménagement à moindre coût, mais ce n'est pas non plus un aménagement miracle.

Anne-Valérie De Barba

Le 10 mai 2022